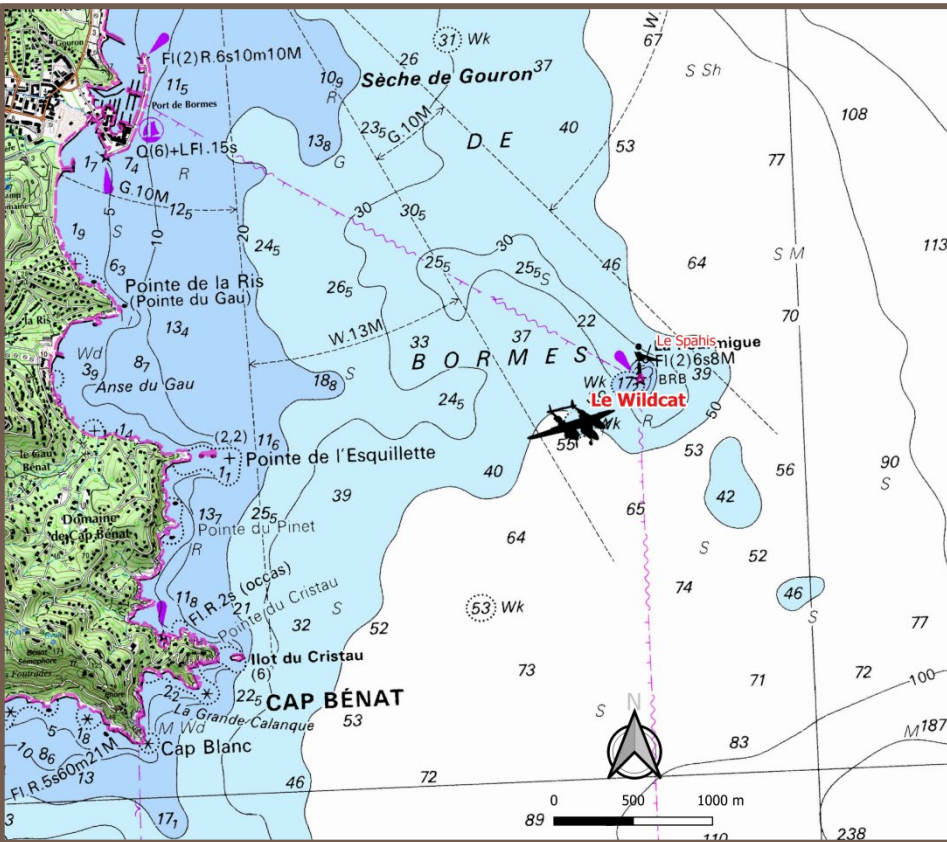
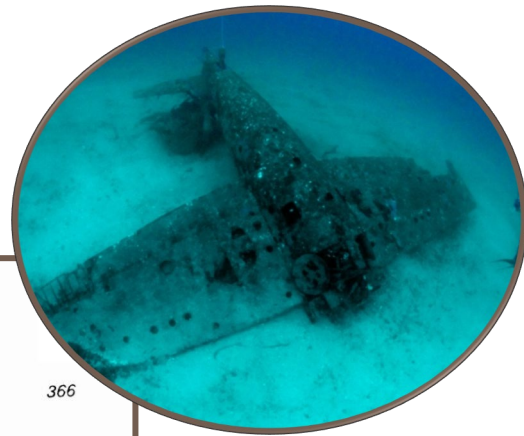


Le Wildcat



Localisation : Pays : France - Ville : Bormes-les-Mimosas
Position : Rade de Bormes

Statut de protection : Parc national de Port-Cros (Aire maritime adjacente)

Point de départ :

- Hyères-les-palmiers
- La Londe-les-Maures - Bormes-les-Mimosas
- Le Lavandou - Cavalaire - Ramatuelle.

Accessibilité :

- Du bord
- En bateau
- Site aménagé (bouée)

Caractéristiques : Profondeur: 54 mètres
Difficulté : Epave profonde
Intérêt : Epave d'avion bien conservée



L'aile bâbord © hervé COLOMBINI

Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.



Historique et description :

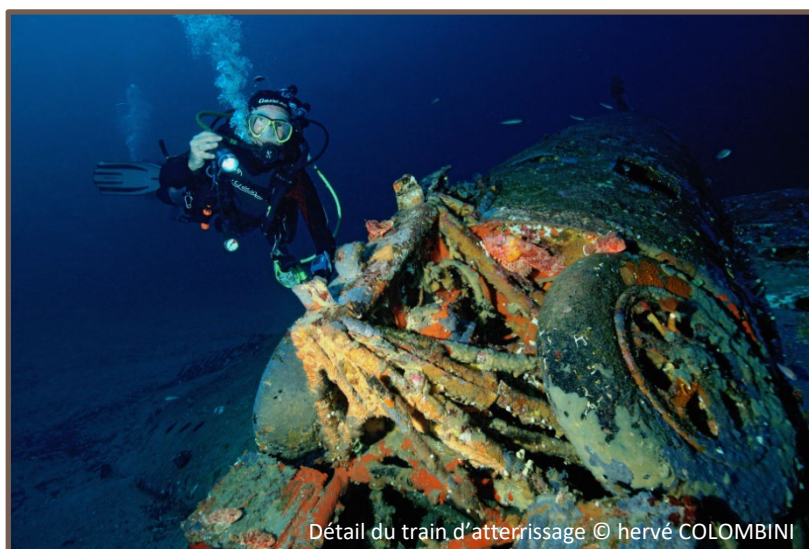
Chasseur embarqué monoplace, le Wildcat possédait un moteur de 1 200 cv. D'une envergure de plus de 11 mètres et long de plus de 8 mètres, il était armé de 4 mitrailleuses de 12,7 mm et de 2 bombes de 45 kg. Cet avion appartenait à la Royal Navy et cette catégorie d'appareil avait été rebaptisée par les Anglais "Martlet". La Grande-Bretagne a utilisé plus de 1 200 avions de ce type. De conception américaine, ces avions portaient le nom de Grumman Wildcat.

Son naufrage :

Les causes de son naufrage sont incertaines mais il est possible que le "Wildcat" ait été jeté d'un porte-avions suite à une avarie irréparable, ce qui était fréquent à l'époque. Le Wildcat est posé à l'envers sur le fond, en deux morceaux superposés : moteur et hélice sont positionnés sous l'empennage arrière. Dans chacune des ailes, 2 mitrailleuses sont toujours en place. On peut également voir 2 hublots rectangulaires sous le fuselage.



Illustration Le Wildcat © Jean-Pierre JONCHERAY



Détail du train d'atterrissage © hervé COLOMBINI



Vue d'ensemble © Nicolas BARRAQUE



Vue de l'arrière © hervé COLOMBINI

La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées.
Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.



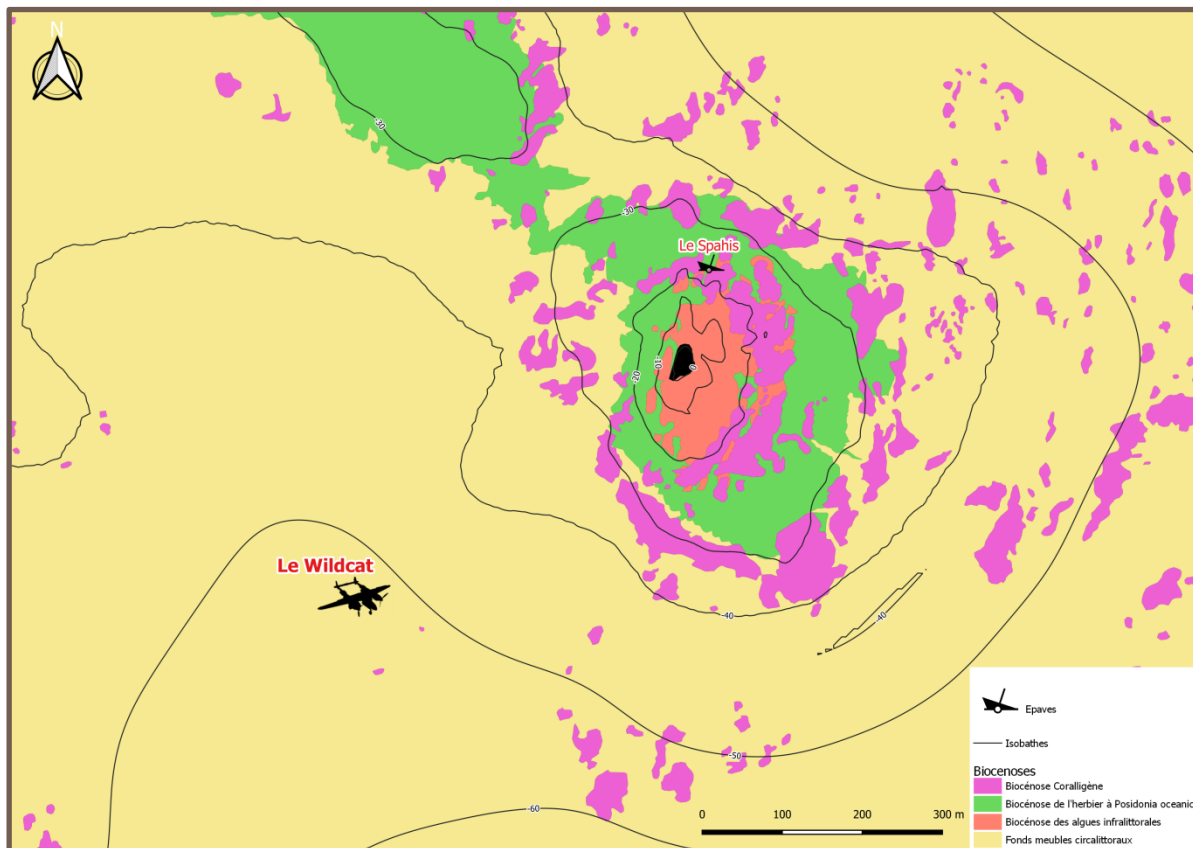
Environnement et biologie :

L'épave est posée sur un fond de sable. Quelques spirographes (*Sabella spallanzanii*) y ont trouvé un support. Des chapons (*Scorpaena scrofa*) et des rascasses rouges (*Scorpaena notata*) sont également présents.



Évitez de toucher la faune et la flore sous-marines. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

Carte détaillée des biocénoses :



Fréquentation : - Forte - Moyenne - Faible

Autres activités pratiquées : - Apnée - Randonnée palmée - Pêche - Chasse sous-marine



Pour en savoir plus : - 100 épaves en Côte d'Azur de la Ciotat à St Tropez - Editions GAP - 2003 Anne et Jean-Pierre JONCHERAY
- 100 belles plongées Varoises - Editions GAP - 2013 - Philippe JOACHIM - Alain PONCHON
- Naufrages en Provence n°9. Jean-Pierre JONCHERAY

Conception et réalisation :     - version avril 2022

La cooperazione al cuore del Mediterraneo - La coopération au cœur de la Méditerranée